

INTÉGRER LA PRÉVENTION DANS SA PRATIQUE



L'objectif de la prévention en santé est d'éviter l'apparition de troubles ou maladies qui pourraient affecter la population et de faire progresser son état de santé général (OMS).

Elle comporte un ensemble d'actions de dépistage, de vaccinations, de rééducation, de promotion de comportements favorables à la santé, d'éducation et d'accompagnement à l'évolution de comportements ou habitudes de vie ayant une influence sur la santé.

Points clés

Une démarche de qualité pour accompagner vos patients

La mise en place d'actions d'accompagnement de modification des comportements et habitudes de vie repose sur plusieurs piliers pour contribuer à la santé et au bien-être de vos patients :

Une approche centrée sur la personne

Chaque patient bénéficie d'un parcours de prévention spécifique, élaboré en fonction de ses besoins, de son histoire de vie et de son historique médical ainsi que de ses particularités. L'approche individualisée assure une prise en charge sur mesure et maximise les chances de succès.

Un médecin coordonnateur

Un chef d'orchestre médical qui délègue en fonction de sa disponibilité et des besoins spécifiques des personnes. Son rôle est de garantir une continuité de soins efficace et cohérente.

Un patient acteur de sa santé

La clé d'une prévention réussie réside dans la capacité à s'appuyer sur les forces personnelles du patient, à repérer ses comportements protecteurs de santé et les risques potentiels, à définir avec lui des objectifs et des actions réalistes. Cette approche, dans laquelle le patient est proactif, permet de développer sa capacité d'être acteur de sa santé.

Des temps partagés en pluri-professionnel

Un réseau de professionnels de la santé pour une complémentarité des interventions. Cette approche favorise une prise en charge globale et adaptée aux besoins individuels de chaque patient.

Les bilans de prévention

C'est un parcours

- initié par le patient
- proposé une seule fois par tranche d'âge définie : 18-25, 45-50, 60-65, 70-75 ans
- réalisé par un médecin, un pharmacien, une sage-femme ou un infirmier
- valorisé 30€ par bilan

En pratique : c'est un auto-questionnaire papier à remplir par le patient (non obligatoire), un temps d'entretien de 35-40 minutes et un plan personnalisé.

ameli.fr



Ce n'est pas

- pluri-professionnel
- en lien avec les événements de la vie (mariage, grossesse, décès...)

MedPrev'

C'est un parcours

- proposé par un professionnel à des moments opportuns de la vie de 16 à 75 ans en ciblant sur ceux qui en ont le plus besoin
- réalisé par le médecin et des professionnels de proximité
- valorisé 30€ dans les tranches d'âges des bilans de prévention et 26,50€ en dehors

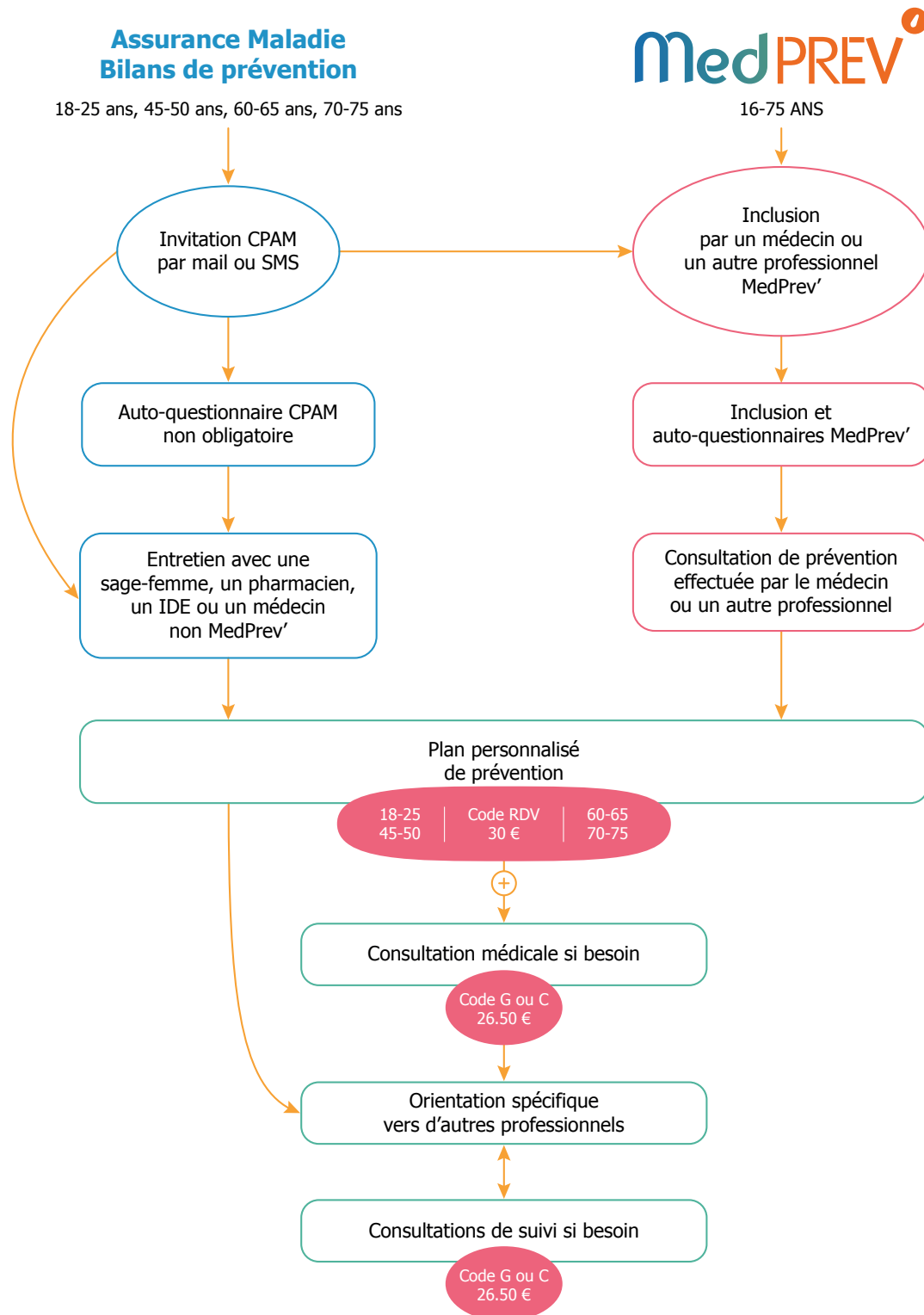
En pratique :

- pour le patient : des auto-questionnaires numériques construits pour soutenir la réflexion et la motivation du patient et un espace personnel de suivi (outils et ressources, contacts, objectifs, journal...).
- pour les professionnels de santé : une aide pour le débriefing et l'orientation (plateforme de ressources), une traçabilité des décisions prises avec le patient et un outil de communication entre professionnels de proximité

MedPREV'



Fiche d'aide pour répondre à vos patients sur les bilans de prévention



Retrouvez toutes nos fiches sur

Med^{ISI}



LIENS UTILES

Rapport
Phase pilote Bilan Prévention
- Evaluation des URPS Hauts-de France -



En savoir +